

Assemblée générale mixte 2021

Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de la société Interparfums s'est tenue le 23 avril 2021 à huis-clos à 14 heures au siège social, hors la présence physique de ses actionnaires, sous la présidence de Monsieur Philippe Benacin, Président-Directeur Général.

**Informations
aux actionnaires**

► N° Vert 0 800 47 47 47

Cette Assemblée générale a été retransmise en direct sur le site internet de la Société et est désormais consultable en différé sous le lien : <https://www.interparfums-finance.fr/assemblee-generale-2021/>

L'Assemblée a adopté toutes les résolutions proposées, et a, en particulier :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2020,
- décidé la distribution d'un dividende de 0,55 € par action, qui sera mis en paiement le 5 mai 2021,
- renouvelé les mandats d'administrateurs de Mme Véronique Gabai-Pinsky, M. Patrick Choël et M. Maurice Alhadève pour une durée de 2 ans,
- approuvé les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2020 au Président-Directeur Général ainsi que les politiques de rémunération 2021 applicables aux administrateurs et au Président-Directeur Général.

Le texte complet des résolutions et le résultat des votes sont disponibles sur le site : www.interparfums-finance.fr

Paris, le 26 avril 2021



Ce communiqué est disponible en français et en anglais sur le site www.interparfums-finance.fr

Interparfums
4 rond-point des Champs Elysées
75008 Paris
Tél. 01 53 77 00 00

Retrouvez-nous sur
interparfums-finance.fr

ITP
LISTED
EURONEXT

ISIN : FR0004024222-ITP
Reuters : IPAR.PA
Bloomberg : ITP
Euronext compartiment A
Eligible au SRD